

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JANVIER 2016

L'an deux mille seize le 11 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Délibérations sous la présidence de Monsieur Jackie GÉLINEAU, Maire. Etaient présents : MM Jackie GÉLINEAU Maire, NAUD, Mme BRÉMOND, Adjoint, MM GÉLINEAU C., JOURDAIN, PATRELLE, SAMSON et VION, Mmes CESBRON M., CESBRON S, JOURDAIN et LEVRON.

Absent excusé : Léopold NALWANGO et Anne PREHAUT

Absente non excusée : Béatrice JAMIN

Pouvoirs : A. PREHAUT donne pouvoir à G. NAUD

Secrétaire de séance : Manuella CESBRON

Convocation du 5 janvier 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 14 décembre 2015.

I – LOTISSEMENT LE HAMEAU DE L'ECHALIER : DECISIONS MODIFICATIVES POUR OPERATIONS D'ORDRE 2015

Afin de constater les écritures de stocks du lotissement « le Hameau de l'Echalier », il convient d'ouvrir des crédits budgétaires supplémentaires pour les opérations purement comptables de fin d'exercice 2015, non connues lors du vote du budget primitif 2015.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, de se prononcer sur les ouvertures de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre 040-compte 3555 7 610,00 €

Produits finis Terrains

Recettes

Chapitre 16 – compte 1641 7 610,00 €

Emprunts en euros

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre 011 – compte 61521 7 610,00 €

Entretien de terrains

Recettes

Chapitre 042 – compte 71355 7 610,00 €

Variation des stocks Terrains Aménagés

II – REVISION DU SCOT : DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX POUR LES ATELIERS THEMATIQUES POUR LA PHASE DE DETERMINATION DES ENJEUX

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération Choletaise est engagée depuis janvier 2015 et en est à sa phase d'actualisation de son diagnostic du territoire.

Il s'en suivra, à partir de janvier 2016, la phase de détermination des enjeux et ses ateliers de travail et d'échanges.

Pour participer à ces ateliers seront notamment conviés :

- le vice-président de chacune des commissions de la CAC ainsi que des représentants de ces dernières ;
- des représentants de chacun des conseils municipaux.

Le rôle des représentants communautaires sera de retranscrire les questionnements et discussions des ateliers thématiques vers les commissions et à l'inverse de faire remonter les attentes des commissions au sein des ateliers thématiques. De la même manière, les représentants communaux désignés au sein de chaque conseil municipal auront cette mission de rapporteur entre les communes et les ateliers thématiques. Ces allers retours permettront aux commissions communautaires et conseils municipaux de prendre connaissance et de valider les étapes d'avancement du SCoT. A cet effet, il convient de désigner les représentants de la commune. Un participant par atelier (pouvant être le même pour plusieurs ateliers), doit être choisi au sein du conseil municipal.

Les représentants communaux sont désignés pour les 3 ateliers suivants :

- Jacky SAMSON pour un atelier " Développement économique " qui abordera les thèmes : économie, commerce, services aux entreprises, agriculture, tourisme, déplacement de marchandise, aménagement des zones d'activités, formation, emplois...

Le vendredi 22 janvier 2016 de 10h à 12h30

Dans cet atelier, Gilles NAUD est le représentant communautaire CAC

- Anne PREHAUT pour un atelier " Développement de l'urbanisme " qui abordera les thèmes : habitat, formes urbaines, infrastructures, réseaux, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), déplacements, maîtrise de l'artificialisation, adaptation au changement climatique...

Le jeudi 28 janvier 2016 de 10h à 12h30

- Jacky SAMSON pour un atelier " Environnement et cadre de vie " qui abordera les thèmes : Trame Verte et Bleue (TVB), développement durable, risque naturels et technologiques, action sociale et solidarité, santé, famille, culture, éducation, vie associative, service de proximité...**Le lundi 1er février 2016 de 14h à 16h30**

Dans cet atelier, Jackie GELINEAU est le représentant communautaire CAC

La révision du SCoT sera alimentée par plusieurs séries d'ateliers thématiques.

Chaque série fera l'objet d'une nouvelle désignation de représentants communaux.

III – PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS « VIVRE SON AGE » : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER ET POINT SUR LE DOSSIER MAINE ET LOIRE HABITAT

Suite à la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien cadastré AK N°120 situé 5 rue St Michel appartenant aux Consorts LEFORT, le Maire fait part à l'assemblée qu'en début de mandat, une délégation du Conseil Municipal lui a été faite pour exercer le Droit de Préemption Urbain, ce qui dispense le Conseil Municipal de prendre une délibération ce soir.

Le Maire souhaite néanmoins recueillir l'avis du Conseil Municipal avant de préempter. En effet, la construction de 4 logements locatifs sur l'esplanade a été actée le 8 décembre

2015 par Maine-et-Loire Habitat. Afin de compléter cet aménagement, ce bien intéresse la commune pour y construire 3 autres logements locatifs du même type. Ainsi, la viabilisation et les branchements réseaux pourraient être faits pour les 7 logements en même temps afin de limiter les coûts. Le Conseil Municipal émet un avis favorable par 12 voix pour et une abstention pour préempter sur ce bien au prix de 40 000 € auxquels s'ajoutent 3 980 € de frais d'agence et environ 4 800 € de frais notariés.

L'achat des terrains, le bornage et le branchement aux réseaux est à la charge de la commune, qui cédera ces terrains entièrement viabilisés à Maine-et-Loire moyennant le versement d'une somme de 9 000 € par logement réalisé soit au total 63 000 €.

- DELIBERATION POUR AUTORISER LE MAIRE A SIGNER L'ACTE DE VENTE SUITE A UNE DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER SUR LES BIENS SITUES 5 RUE SAINT MICHEL

Suite à la préemption exercée par la commune de CHANTELOUP LES BOIS sur le bien cadastré AK n° 120 d'une superficie de 4 a 62 ca, situé 5 rue st Michel appartenant aux conjoints LEFORT, le Conseil Municipal :

- donne tous pouvoirs à Monsieur GELINEAU, Maire ou en cas d'absence à un Adjoint, pour signer les actes de vente et toutes les pièces et documents annexes s'y rapportant, qui seront rédigés en l'étude de Me PASQUALINI Dominique, Notaire à CORON.

IV – DELIBERATION CONCERNANT LE DEVENIR DE L'ECOPOINT DE CHANTELOUP APRES SA DESAFFECTATION SUITE A LA DEMANDE DE LA CAC D'UNE REPOSE ECRITE OFFICIELLE

A la demande de la CAC, la commune de CHANTELOUP LES BOIS est invitée à indiquer sa décision quant au devenir de son éco-point après sa désaffectation. Parallèlement, une discussion s'est engagée sur la suppression de ce service dans la commune avec la fermeture annoncée de l'éco-point de Chanteloup en mars 2016 ; La question de l'avenir des déchets verts a également été évoquée. La CAC devrait proposer des broyeurs pour les habitants du territoire. Un diaporama de la CAC a été projeté au Conseil Municipal pour expliquer les mises aux normes et la sécurisation des éco-points en attendant la construction des déchetteries rurales. Le conseil municipal à l'unanimité, demande à la CAC que le site de l'éco-point reste en l'état après sa désaffectation.

V – QUESTIONS DIVERSES

1 – Commerce

Monsieur le Maire informe le Conseil que la vente aux enchères publiques des actifs mobiliers professionnels de la SNC MADO aura lieu le vendredi 15 janvier 2016 à 10 heures. La Commune étant propriétaire des locaux se verra restituer les clés des locaux après enlèvement des matériels.

2 – Distributeur de baguettes

La boulangerie de Coron a informé le Maire qu'elle arrête l'exploitation du distributeur de baguettes fin janvier 2016.

3 – Formation « Agir ensemble »

Suite à une session de 3 jours de formation, le maire souhaite faire part aux conseillers municipaux des sujets évoqués pour travailler différemment avec l'équipe et recomposer les commissions (plus de membres et davantage de réunions). Une réunion est fixée le jeudi 4 février 2016 à 20 h 30.

TOUR DE TABLE

➤ Commissions Communales

1 – Associations (Gilles NAUD)

- Réunion des associations jeudi 21 janvier 2016 à 20 h à la MCL : envoi d'un dossier de demande de subvention à compléter
- Invitation du Club Photo à leur assemblée générale le 23 janvier à 17 h au local photo
- Assemblée Générale de la pétanque (Cyril GELINEAU)
11 présentes dont 3 membres du comité départemental
Arrêt du club en décembre 2015 suite à la démission du président et des autres membres du bureau
Retour du fonds disponible au comité départemental
- Rencontre Ecole – Référent communal (Cyril GELINEAU)
Préparation du budget Ecole le 20 janvier 2016 à 20 h 30
Augmentation des rétributions scolaires : + 0.50 € et du coût horaire Périscolaire : + 0.05 €
Effectifs au 1/01/2016 : 61 élèves

2 – Bâtiments

- Travaux électriques : détecteurs MCL et interrupteur côté rue presbytère
- Installation d'un système de chauffage avec horloge de programmation 3 zones à la Maison des Associations (1 zone RAM- 1 zone bibliothèque – 1 autre zone à définir) et achat d'un radiateur spécifique basse température pour la salle RAM
- Travaux pour MCL : 1^{er} audit rénovation énergétique, isolation, système de chauffage...et de peintures intérieures à deviser
- Cloches : Devis demandés à l'entreprise GOUGEON installée à Villedomer (Indre-et-Loire) avec des propositions plus adaptées.

3 – Voirie

Travaux de voirie prévus en 2015 seront réalisés au printemps car la subvention n'a été notifiée qu'en fin d'année et il n'est pas possible de réaliser ces travaux avant sous peine d'en perdre le bénéfice.

4 – Transports solidaires (Martine BREMOND)

Réunion des 6 chauffeurs et établissement du planning du 1^{er} trimestre 2016 :

- 8 déplacements soit 240 km

5 – Dates des réunions des commissions

- Communication – Événementiel :

Samedi 16 janvier 2016 de 14 h 30 à 16 h (préparation de la salle)

Mardi 2 février 2016 à 18 h (préparation flash)

○ Commission Finances:
Jeudi 25 février 2016 à 20 h (préparation du budget global 2016)

○ Commissions Associations et Finances :
Mardi 26 janvier 2016 à 20 h (étude des bilans pour subventions 2016)

○ Commission Voirie :
Lundi 18 janvier 2016 à 20 h (préparation budget 2016)

○ Commissions Scolaire et finances :
Mercredi 3 février 2015 à 20 h 30 à confirmer (étude des bilans pour subventions et préparation budget 2016)

Prochains Conseils Municipaux

- lundi 9 février 2016
- lundi 14 mars 2015
- lundi 11 avril 2016
- lundi 9 mai 2016
- lundi 13 juin 2016

Le Maire,

Jackie GÉLINEAU